

Délibération n° 2024-06-08-010

Extrait du registre des délibérations

Du Comité syndical du 8 juin 2024

Objet : ÉCRITURE
COMPTABLE
D'ÉQUILIBRAGE DES
COMPTES D'OPÉRATIONS
SOUS MANDATS

Rapporteur : Sébastien
GOUTTEBEL

Secrétaire de séance :
Madame Evelyne BRUN

Date de convocation :
30 mai 2024

Nombre de délégués :

En exercice : 140
Présents : 85
Pouvoir : 1
Votants : 86

Pour : 80
Contre : 1 – (RAZAVET
Jean-François)
Abstention : 3 –
(GHESQUIERE Chantal,
BOISNAULT Christian,
BOISNAULT Christian)

L'an deux mille vingt-quatre, le huit juin à neuf heures et trente minutes en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 par renvoi du L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le comité syndical de territoire d'énergie Puy-de-Dôme, dûment convoqué, s'est réuni, Domaine de Prade à Cébazat, sous la présidence de M. GOUTTEBEL, Président.

Etaient présents les délégués suivants :

Titulaires :

GOUTTEBEL Sébastien, MEALLET Roger-Jean, MARQUES Antonio, LHERMET Florence, BONNET Grégory, GUILLAUME Stéphane, MELIS Christian, BRUN Evelyne, BIZET Jean-François, COUDUN Laurent, DUCOING Guy, LECHEVALLIER Christine, DOMINGO Marcel, DURAND Jean-Paul, CHANSARD Gérard, DUMAS Daniel, FRUCHART Jean-Luc, COUPAT Sylvie, FRITEYRE Lilian, DEMAY André, NORE Michel, ARCHENY Danièle, RAYNAUD Jérôme, PRADIER Alain, LEON Bernard, PINTE Emmanuel, CHASSANG Jean-Pierre, SABLONIERE Didier, ROBIN Christian, SAVY Philippe, VALLEIX Philippe, RAYNAUD Dominique, DUTEMPS Joseph, BOYER Michel, BOUYOUX Francis, FERRY Mathieu, MERCERON Jean-Luc, JARLIER Dominique, COMPTE Serge, CHARRAUX Daniel, DUDYSK Philippe, PERCHE Serge, DEVERNOIX Marc-Antoine, TARTIERE Philippe, PERROT Guillaume, TOURLONIAS Vincent, JEROME Christian, MAS Gilles, RAFFAULT Daniel, GHESQUIERE Chantal, DURANTIN Christian, VILLEBRUN Bernard, DAVID Marie, KHATCHADOURIAN-TECER Claudine, BARRASSON Bernard, RAYNAL Roger, PONTRUCHER Bruno, RAZAVET Jean-François, SAUX Marion, BOISNAULT Christian, LOPEZ Argimiro, BAULAND Gisèle, LARDANS Jacques, CHAUVET Jean-Louis, JOURDY Isabelle, LAMOUREUX Jean-François, MEYER Jean-François, DUBIEN Gaëtan, DUTHEIL Bernadette

Suppléants ayant pouvoir :

MILLE Marielle, PELISSIER Patrick, TARDIVEL Ghislain, MILLET Arnaud, NURY Jacques, DOS SANTOS Christophe, CLERMONT Max, BOISNAULT Christian, DAUPHIN Jean-François, VINCENT Claude, MARLET Pierre, DIALLO Gloria, SOLVIGNON Yves, BOSTVIRONNOIS Maryse, LONCHAMBON Christian, RABANY Anne

Pouvoirs :

LONGCHAMBON Vladimir donne procuration à BONNET Grégory

Secrétaire de séance : Mme BRUN

ÉCRITURE COMPTABLE D'ÉQUILIBRAGE DES COMPTES D'OPÉRATIONS SOUS MANDATS

RAPPORT DU PRESIDENT

En qualité de Maître d'Ouvrage pour la réalisation de travaux d'électrification et d'éclairage public, des tierces personnes ont la possibilité de bénéficier du savoir-faire de Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme et de l'exécution de chantiers, en lui donnant mandat pour la réalisation de leurs travaux.

Ces opérations sont retracées sur des imputations comptables spécifiques (4581 en dépenses et 4582 en recettes) et doivent s'équilibrer à l'euros/l'euros. Il s'agit d'une opération blanche pour TE63.

A l'occasion des préparatifs pour basculer le budget principal sur la nomenclature comptable M57, il est constaté des déséquilibres qui tiennent au montant de la TVA qui n'a été refacturée à des mandants (société de télécommunication, entrepreneurs immobilier, ...). Ces écarts concernent d'anciens travaux (2014-2015).

Ces créances sont désormais prescrites (> 5 ans) et ne peuvent plus être réclamées aux débiteurs. Il convient de mandater les sommes non-appelées sur les fonds de TE63 afin d'obtenir l'équilibrage des comptes sous mandats.

Les affaires concernées en EPL et en télécommunications représentent un montant de 10 854.61 €

Ces crédits sont prévus à la Décision Modificative n° 1 du Budget Principal 2024, au compte 6574 de dépenses de fonctionnement, afin que TE63 mandate les comptes d'opérations sous mandats à équilibrer.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL



**territoire
d'énergie**
PUY-DE-DÔME